

RÉUNION DU COMITÉ DE NÉGOCIATIONS COMMERCIALES DE LA SPC-OCI

(1er juillet 2026, Réunion Virtuelle)

Discours d'Ouverture

Distingués Délégués,

C'est un grand plaisir pour moi de vous souhaiter la bienvenue à cette réunion du Comité de Négociations Commerciales de la SPC-OCI. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à toutes les délégations pour leur participation et leur engagement continu pour l'avancement de la coopération économique entre les États membres de l'OCI.

D'emblée, permettez-moi de réitérer la ferme conviction de la Turquie que la paix, le dialogue et la coopération demeurent les moyens les plus efficaces pour faire face aux défis auxquels sont confrontés notre région et l'ensemble de sa communauté internationale. À un moment où notre région fait toujours face à l'instabilité et aux conflits, nous espérons que toutes les tensions en cours seront résolues par la diplomatie et la compréhension mutuelle.

Distingués Délégués,

L'économie mondiale traverse déjà une période caractérisée par une incertitude accrue, une fragmentation géopolitique croissante et des tendances protectionnistes en hausse. Les développements récents survenus dans notre région ont aggravés la pression sur le commerce international, les réseaux logistiques, les marchés de l'énergie et les chaînes d'approvisionnement.

Les organisations internationales ont souligné ces risques. « Le Fonds monétaire international prévoit que la croissance mondiale restera modérée, aux alentours de 3,1 %, avec de nouvelles pressions inflationnistes liées à la hausse des coûts de transport, d'assurance et de l'énergie. » De même, selon le Secrétariat Général de l'OMC, une croissance du commerce mondial de 1,9% est prévue, cependant, les perturbations prolongées et les prix volatiles d'énergie pourront réduire ce chiffre à environ 1,4%. L'OMC note également que l'impact pourrait s'étendre au-delà du commerce des marchandises, en affectant les transports, la logistique et le commerce des services et augmenter la pression sur la sécurité alimentaire en raison de l'augmentation des coûts de transport, des engrais et de l'énergie. Dans ce contexte, le renforcement de la coopération commerciale régionale, la

connectivité et la résilience des chaînes d'approvisionnement devient de plus en plus important.

Ces développements nous rappellent encore une fois que nos économies sont interconnectées et qu'aucun pays ne peut se protéger pleinement contre les chocs externes. Ils démontrent également que ces périodes d'incertitude n'appellent pas à l'isolement mais une coopération plus profonde, une connectivité plus forte et des partenariats économiques plus efficaces.

À cet égard, la SPC-OCI est l'un des plus importants instruments qui reste à notre disposition. Elle représente la réalisation la plus concrète de la coopération économique entre les États Membres de l'OCI et fournit une plateforme précieuse par laquelle nous pouvons renforcer la résilience, promouvoir le commerce et approfondir l'intégration entre nos économies.

Distingués Délégués,

Comme vous vous en rappellerez, lors de notre précédente réunion tenue les 3 et 4 février 2026, nous avons procédé à un large échange de vues concernant l'avenir de la SPC-OCI. Pendant ces discussions, les États Membres ont exprimés une large gamme de perspective les voies possibles pour améliorer le Système, tout en reconnaissant l'importance d'examiner attentivement les expériences de mise en œuvre et les considérations des capacités.

Pendant cette réunion, nous nous sommes convenus que les thèmes de nos futurs travaux se concentreront séquentiellement sur ces trois larges zones: en premier lieu, les défis rencontrés dans la mise en œuvre du PRETAS et du cadre actuel du SCP-OCI, en second lieu les éventuelles zones et objectives d'expansion, et en troisième lieu considérations juridiques et les questions institutionnelles. Nous sommes en outre convenus que nos discussions devraient commencer par les questions liées à la mise en œuvre, étant donné que les enseignements tirés de celle-ci guideront les discussions futures sur l'élargissement. Nous avons également mandaté le Secrétariat de la CNC pour préparer et diffuser deux questionnaires avec une perspective de collecter une large gamme de vue sur les questions de mise en œuvre ainsi que sur la portée, les piliers et les modalités d'une éventuelle expansion du Système.

Le Comité de suivi du COMCEC, lors de sa réunion tenue les 12 et 13 mai 2026, s'est également félicité de cette approche concernant l'éventuel élargissement de la SPC-OCI. Le Comité a demandé au Secrétariat du CNC de présenter les réponses recueillies aux questionnaires à cette réunion, afin de faciliter et de structurer nos discussions futures

Chers collègues,

Dans ce contexte, la réunion d'aujourd'hui a un ordre du jour ciblé et pragmatique.

Suivant les discours de bienvenue et les déclarations des délégations, nous suivrons une présentation du Secrétariat du CNC sur les résultats des questionnaires. Cette présentation sera suivie par notre discussion sur le fond sur les défis rencontrés dans la mise en œuvre du PRETAS et du cadre actuel de la SPC-OCI.

Notre objectif d'aujourd'hui n'est ni de renégocier les accords existants ni de préjuger les futures discussions sur l'expansion. Il s'agit plutôt d'identifier les difficultés de mise en œuvre, d'évaluer les leçons apprises et d'explorer les solutions pratiques qui pourront améliorer le fonctionnement du Système. En tirant parti de notre expérience collective et sur les enseignements accumulés depuis la mise en œuvre opérationnelle de la SPC-OCI, nous pouvons garantir que les efforts futurs reposeront sur des bases plus solides et mieux éclairées.